

CLUB AUTO

CATALOGUES

Assemblée Générale extraordinaire
du 27 octobre 1965.

Extraordinary General Assembly on
October 27, 1965.

L'Assemblée Générale extraordinaire aura lieu le mercredi 27 octobre, à 17h.30 dans le grand amphithéâtre du bâtiment de l'Administration.

The Extraordinary General Assembly of members will take place on Wednesday, October 27, at 17.30 p.m. in the Main Auditorium of the Administration Building.

Ordre du Jour Provisoire

- 1) Election du Président de Séance.
- 2) Adoption de l'Ordre du Jour Provisoire.
- 3) Allocution du Président du Comité.
- 4) Approbation du rapport annuel.
- 5) Approbation du rapport financier présenté par le trésorier.
- 6) Election des vérificateurs des comptes pour 1966.
- 7) Election des scrutateurs.
- 8) Amendements et discussion des statuts (Modifications de principe).
- 9) Questions diverses.

Vous êtes conviés à assister à cette réunion de l'Automobile Club. Certains problèmes sont à débattre, et votre présence sera indispensable.

En raison de cette Assemblée, l'Automobile Club reste fermé jusqu'au 18 octobre, 24 h. Aucun transfert ne sera effectué pour cause d'inventaire.

L'antigel sera mis en vente à partir du 22-10-65, les lundi, mercredi et vendredi de 17h.45 à 18h.30 au tarif de Frs. 2.-- par litre.

Le mercredi, 27 octobre, aucune vente d'antigel ne sera effectuée.

Provisional Agenda

- 1) Election of Chairman of the Meeting.
- 2) Adoption of the Provisional Agenda.
- 3) Address by the Chairman of the Committee.
- 4) Approval of the annual report.
- 5) Approval of the financial report submitted by the Treasurer.
- 6) Election of Auditors for the 1966 accounts.
- 7) Election of Polling Officers.
- 8) Amendments and discussion of the Rules and Regulations (Modifications of principle).
- 9) Miscellaneous questions.

We herewith convene members to assist at this Meeting of the Car Club. Your presence will be indispensable, as various problems have to be discussed.

On account of this Assembly, the Car Club will be closed until October 18, 24.00 p.m. No transactions will take place because of inventory.

Anti-freeze will be sold as from October 22, on Mondays, Wednesdays and Fridays from 17.45 till 18.30 p.m. at the rate of Frs. 2.-- per litre.

On Wednesday, October 27, no sale of anti-freeze will take place.

Summary of propositions for amendments of the Rules and Regulations.

Article 8

All staff members and all other persons working on the CERN site can be members of the Car Club.

Article 9

Non-payment of subscription fee within the first 3 months of the calendar year by ACS and TSC members, will entail exclusion of these respective sections of the Car Club.

Article 11

The Annual General Assembly shall be held in the last two weeks of September

Article 12

The Committee shall be elected for one year. Election shall take place in the month of October.

The Committee shall be elected during the first two weeks of November.

The withdrawing Committee shall assist the new Committee for 2 months, i.e. until December 31.

Article 25

Annual subscription fee shall be Swiss francs 10.-- per member.

Article 26

Membership cards are valid from January 1 till December 31 of each year.

As from November 1, new members applying at the office of the Car Club, will be admitted for the next calendar year.

Article 11

L'Assemblée Générale annuelle doit être réunie dans la dernière quinzaine de septembre.

Article 12

Le Comité est élu pour une année. Les élections devront se dérouler pendant le mois d'octobre.

Le Comité doit être élu pour la première semaine de novembre.

Le Comité sortant devra suppléer le nouveau pendant deux mois, jusqu'au 31 décembre.

Article 25

Le montant de la cotisation est de 10 francs suisses par membre.

Article 26

Les cartes de membre sont valables du 1 janvier au 31 décembre de chaque année.

A partir du 1 novembre, les nouveaux membres se présentant au secrétariat de l'Automobile Club, peuvent obtenir la carte de l'année suivante.

A dater du 15 octobre 1965 le SERVICE CENTRAL DES CATALOGUES (M. Deutsch) est transféré au cinquième étage du MB. Bureau No 508 (Tél. 2802)

With effect from 15 Oct. 1965 the CENTRAL CATALOGUE SERVICE (Mr. Deutsch) is transferred to the fifth floor of the M.B. Office No 508 (Tel. 2802)

DISPARITION

Il a été retiré d'un Memoscope "HUGUES", qui se trouve dans le loc de la récupération au PS, Labo 8;

- un Préampli "HUGUES"
Type HS-6 No 374 Inv.
2DD 270.

La personne qui a fait cet emprunt sans en aviser le service responsable sera assez aimable de se faire connaître rapidement en prenant contact avec M. GERLIER, Tél. 2180.

FOOT BALL

L'ASSEMBLEE GENERALE
ANNUELLE aura lieu le

jeudi 28 octobre 1965,
à 17h.45 à la Salle du
Conseil.

Détails dans le prochain
Bulletin hebdomadaire.

Les responsables d'équipes qui ont loué des maillots sont priés de les rapporter au Service Blanchisserie.

Ch.Seiler